

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

40196 CA

Déclaration de Maladie : N° P19- 0002555

 Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9410. Société : ROYAL AIR MAROC

 Actif Pensionné(e) Autre:

Nom & Prénom EL ATIAOUI ABDELMAJID Date de naissance : 24-12-1972

Adresse Av. AL ARZ- Rés. CAMÉLIAS, Imm. 8, Apt 8- Hay Ryad, RABAT

Tél. : 0661141159 Total des frais engagés : 7850,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. YOUSSEF ZEKRAOUI
Ophtalmologiste
Centre Ophtalmologique Les Oudayas
146 Secteur 3, Oulad Mtaa, Témara

Date de consultation : 22/06/2020 INPF 131190712

Nom et prénom du malade : EL ATIAOUI ABDELMAJID Age: 47 ANS

Lien de parenté :

 Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

ANAMNOSE

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles:

Fait à : RABAT

Signature de l'adhérent(e) :



Le : 22/06/2020

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22/6/2020	S		150 DHT	Centre Ophtalmologiste 143 Secteur 3 Oulad Mtaa Témara INPE 131190712

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
<i>OPTICUM</i> <i>ADEL MAMOURY</i> <i>Opticien - Oculométriste</i> <i>Anglo-Arabe Congo Al Maghreb</i> <i>Tel.: 06 37 73 19 26</i>	23 JUIN 2020	1	1	1	1	M.F. 800,80
		W. mayadi				M.F. 5700,80
						Total 7700,80

NP-105006902

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H	25533412 00000000 35533411	G	21433552 00000000 11433553
	D	00000000	B	MONTANTS DES SOINS
	G	00000000 35533411		DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Sanae IDRISI ALAMI

د. سنا، إدريسي علامي

Ophtalmologiste

طبيبة أخصائية في فحص وتحاليف العيون

**Spécialiste des maladies de la Cornée
du Glaucome et de la Cataracte**

Diplômée de la faculté de médecine de Rabat et Paris

Ancienne interne au centre hospitalier national

d'ophtalmologie 15-20 (Paris)

Diplôme de formation médicale spécialisée
en ophtalmologie (université Paris VI)

Diplôme inter-universitaire de cornée (Paris V)

DIU de surface oculaire (Tours)

DU de contactologie (Versailles)

DIU de chirurgie réfractive et phacoémulsification
(Bordeaux)



**Centre ophtalmologique
les Oudayas**

Dr Youssef ZEKRAOUI

د. يوسف زكراوي

Ophtalmologiste

طبيب أخصائي في فحص وتحاليف العيون

**Spécialiste des maladies de la Rétine,
Neuro-Ophtalmologie et Ophtalmo-Pédiatrie**

Diplômé de la faculté de médecine de Rabat

Diplôme universitaire en imagerie

et pathologie rétinienne (Université Paris VII)

Diplôme inter-universitaire en chirurgie
vitréorétinienne (Université de Bordeaux)

Diplôme universitaire de contactologie
(Université de Versailles)

Témara, Le 22/06/2020

NOTE D'HONORAIRES

FC20050038

Mr. Abdelmajid EL ATIAOUI

INTITULE	PRIX
Consultation	150,00

Arrêter la présente note d'honoraires à la somme de :
CENT CINQUANTE DIRHAMS

*Dr Youssef ZEKRAOUI
Ophtalmologiste
Centre Ophtalmologique Les Oudayas
146, Secteur 3, Oulad Mtaâ, Témara
Tél. 05 37 56 09 10*

Dr Youssef Zekraoui INPE : 131190712	Dr Sanae Idrissi Alami INPE : 101235869
--	---

📍 Immeuble 146, Rue Arfoud, Hay les Oudayas (Guich Loudaya), Témara

📞 05 37 56 09 10 / 06 66 48 45 41 | 📩 ophtalmologie.lesoudayas@gmail.com

Dr Sanae IDRISI ALAMI

د. سناه إدريسي علامي

Ophthalmodologiste

مُبِيبُ أَخْصَائِيَّةِ فِيْهِمْ وَجْرِيَّةِ الْعَيْنِ

Spécialiste des maladies de la Cornée
du Glaucome et de la Cataracte

Diplômée de la faculté de médecine de Rabat et Paris

Ancienne interne au centre hospitalier national

d'ophtalmologie 15-20 (Paris)

Diplôme de formation médicale spécialisée

en ophtalmologie (université Paris VI)

Diplôme inter-universitaire de cornée (Paris V)

DIU de surface oculaire (Tours)

DU de contactologie (Versailles)

DIU de chirurgie réfractive et phacoémulsification
(Bordeaux)

Dr Youssef ZEKRAOUI

د. يوسف زكراوي

Ophthalmodologiste

مُبِيبُ أَخْصَائِيَّةِ فِيْهِمْ وَجْرِيَّةِ الْعَيْنِ

Spécialiste des maladies de la Rétine,
Neuro-Ophthalmodologie et Ophthalmo-Pédiatrie

Diplômé de la faculté de médecine de Rabat

Diplôme universitaire en imagerie

et pathologie rétinienne (Université Paris VII)

Diplôme inter-universitaire en chirurgie
vitréorétinienne (Université de Bordeaux)

Diplôme universitaire de contactologie
(Université de Versailles)

22 juin 2020

Mr. EL ATIAOUI Abdelmajid

Monture + verres correcteurs progressifs

Organiques Antireflets

VL : OD = Plan (- 0.50 à 160°)

OG = Plan (- 0.25 à 40°)

VP : ODG = Add : + 1.50

Dr. YOUSSEF ZEKRAOUI

Ophthalmodologiste

Centre Ophthalmologique Les Oudayas

146 Secteur 7, Oulad Mtaa, Témara

INPI 131190712



Immeuble 146, Rue Arfoud, Hay les Oudayas (Guich Loudaya), Témara



05 37 56 09 10 / 06 66 48 45 41



ophthalmologie.lesoudayas@gmail.com



RX0007466493

Mfg. Date: 23-Jun-2020

NIKON Presio Power 14 1.5
NIKON SeeCoat Blue

Patient Name: EL ATIAOUI ABDELMAJID

Shop Name: Opticum

	Sph	Cyl	Axis	Add	PD	PH	Prism1	Dir1	Prism2	Dir2
R	00.00	-00.50	160	01.50	31.0	24.0				
L	00.00	-00.25	040	01.50	31.0	24.0				

Nikon
Certificate of Authenticity
www.nikon-lenswear.com

Thank you for choosing Nikon spectacle lenses.
Please keep this card for your yearly visit
to your Eye-Care Professional.



Rabat le 23/06/2020

ADEL MANOURY
Opticien - Optométriste

Facture : 109/20

Bénéficiaire : Mr. EL ATIAOUI ABDELMAJID

NATURE OPERATIONS	QUANTITE	P.U. TTC	TOTAL TTC
Monture optique	1	2000,00	2000,00
Verres progressifs organiques antireflets de marque <NIKON>	2	2850,00	5700,00
Net à payer dont 20% TVA			7700,00 Dhs

Arrêtée la présente facture à la somme de : Sept Mille Sept Cents Dirhams

*OPTICUM
ADEL MANOURY
Opticien - Optométriste
13, Angle Avenue Al Maghreb
El Arabi et Congo - Rabat
Tél.: 05 37 73 19 26*